

**Projet d'ordre du jour**  
**Le 19 novembre 2024 à compter de 18 h 30**  
**Visioconférence**

**APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !**

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Tommy Yaun (Président)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	30 min	
8.1 Suivis au procès-verbal du 17 septembre			I
8.1.1 Orientation stratégique et planification annuelle de la DG en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)			
8.1.2 Calendrier de révision de nos politiques et règlements 2024			A
8.2 Loi 53: Nomination d'un responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité			D
8.3 Informations générales			I
9. Rapport de la direction des services financiers			
9.1 États financiers 2023-2024 et rapport d'audit			I
9.2 Résolution pour entente de partenariat pour prêt d'équipement avec URLS GIM			D
10. Rapport de la direction des ressources matérielles et du transport	M. Bujold (DRMT)		
10.1 Projets d'investissement 24-25		15 min	D
11. Rapport du secrétaire général	M. Tchernof (SG)	15 min	
11.1 Reliquat des frais chargés aux parents			D
11.2 Rapport du protecteur national de l'élève			I
12. Ordre du jour de consentement	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	5 min	D
12.1 Procès-verbal de la séance du 17 sept. 2024			
<i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel <a href="mailto:sg@cssrl.gouv.qc.ca">sg@cssrl.gouv.qc.ca</a>. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
13. Huis clos	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	10 min	I
13. Dates des prochaines rencontres	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I